



Châteaulin, le 20 décembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Extension de la réserve naturelle nationale du Vénec, patrimoine naturel terrestre emblématique de la Bretagne : les acteurs locaux participent à l'élaboration du projet

Depuis 1993, la seule tourbière bombée de Bretagne est protégée par la réserve naturelle nationale du Vénec (Brennilis). L'extension de cette réserve naturelle permettra de préserver la fonctionnalité écologique entre le Vénec et l'arrière-Vénec. Afin de mener ce projet en étroite association avec les acteurs locaux, Madame Anne TAGAND, sous-préfète de Châteaulin, a installé, le 4 septembre 2018, un comité de pilotage, instance de concertation locale dédiée au projet.

Les 29 novembre et 11 décembre se sont réunis des groupes de travail thématiques : agriculture, sylviculture, loisirs-valorisation du territoire et chasse. Ces rencontres ont été l'occasion pour les élus des collectivités concernées, les agriculteurs, les sylviculteurs, les chasseurs, les propriétaires et les associations d'échanger sur le projet et ses conséquences éventuelles sur les usages ainsi que sur les sources de financement mobilisables par les partenaires.

L'État a confirmé sa volonté de préserver ces milieux naturels d'exception situés dans le périmètre d'étude, tout en assurant la poursuite des pratiques actuelles qui participent à leur équilibre.

L'État travaille désormais à la synthèse des échanges afin de préparer un dossier d'avant-projet, base de la concertation future.

Rendez-vous est donné aux membres du comité de pilotage du projet d'extension en mars 2019 afin de faire un point d'étape sur la démarche engagée. Une information à destination de la population de Brennilis et des Monts d'Arrée sera organisée avant l'engagement de la procédure administrative.

CONTACT PRESSE : PRÉFECTURE DU FINISTÈRE